

SENSIBILISER QUARTIER PÉDAGOGIE COLLECTIVITÉS LOCALES RÉNOVATION ACCOMPAGNEMENT DE LA MAÎTRISE **PLANIFICATION** D'OUVRAGE FORMER **ENVIRONNEMENT** MILIEU SCOLAIRE **ASSOCIATIONS RÉHABILITATION CRÉER DÉVELOPPEMENT LOCAL** ACCESSIBILITÉ ET AMÉNAGEMENT GRAND PUBLIC CONCERTER INFORMER IMAGINER ARCHITECTURE ÉCHANGER PROFESSIONNELS PROGRAMMATION **PAYSAGE** CONSEILLER **URBANISME** PROJETS CONSTRUCTIONS ANIMATION **DENSITÉ** CULTURE ENVIRONNEMENT **DÉVELOPPEMENT DURABLE**



L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public(...)



Article 1 de la Loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture

ACTEURS ET MISSIONS DU CAUE

LE MOT

DU PRÉSIDENT DU CAUE DE SAVOIE, FRANÇOIS CUCHET

C'est une nouvelle version du rapport d'activité du CAUE qui vous est ici présenté à la lecture. Vous pourrez prendre connaissance de l'actualité 2014 du CAUE, mais aussi vous plonger dans nos missions.

Vous découvrirez pages après pages la diversité des actions menées avec l'arrivée en 2014 de notre nouvelle directrice Florence FOMBONNE ROUVIER qui a eu, je dois le souligner une détermination sans faille à poursuivre nos interventions, dans le cadre d'un partenariat toujours plus efficace et innovant avec nos partenaires au service des collectivités, des scolaires, des associations et des particuliers.

Plus que jamais, le CAUE doit rester une force de conseils et de propositions répondant concrètement aux attentes et aux priorités exprimées par les acteurs locaux, fidèle à ses missions formulées en 1977, dans cette loi d'avant-garde, sur l'architecture et le paysage.

Cette loi est surtout les fondements des CAUE sont aujourd'hui bousculés, c'est pourquoi 2014 a vu dans le cadre de la mobilisation des équipes CAUE, notamment lors du congrès des 10 et 11 juin derniers, la mise en place d'un travail piloté par notre fédération nationale autour d'une offre renouvelée

Chaque CAUE s'est engagé dans l'écriture de son avenir, grâce à la constitution de groupe de réflexions et de travail en lien avec les questions posées, les évolutions législatives et le contexte, qui j'en reste persuadé au travers de l'acte II des CAUE apportera un soutien renforcé aux collectivités et aux habitants de la Savoie, grâce à l'appui d'une équipe pluridisciplinaire compétente et réactive, car agissant en proximité avec les territoires.

Je vous souhaite, bonne lecture de ce rapport d'activité 2014, qui pour moi se teinte d'une certaine émotion, car s'achève ici ma mission de président du CAUE de Savoie. Fort de l'expérience acquise, de la connaissance du terrain et de l'histoire de notre Savoie, le CAUE est plus que jamais un partenaire incontournable et je fais le vœu qu'il puisse encore longtemps vous apporter totale satisfaction dans ses missions

Enfin, un grand merci à toute l'équipe du CAUE qui, au delà dans son investissement sur le terrain a pris une part active dans la préservation de ce

qui nous est cher, notre belle Savoie.

Bien cordialement

François CUCHET, Président du CAUE de Savoie



Acteurs et missions du CAUE Échanges avec les acteurs du territoire Conseils aux collectivités locales Conseils aux particuliers Actions de sensibilisation Réseaux et partenaires PAGE 02 PAGE 11 PAGE 16 PAGE 24 PAGE 26 PAGE 35



ACTEURS

ET MISSIONS DU CAUE 73

ACTEURS ET MISSIONS DU CAUE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014

Sa composition fixée par la loi sur l'architecture de 1977, représente les principaux acteurs de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il s'est réuni trois fois au cours de l'année 2014, conformément aux statuts.

Une Assemblée générale du CAUE s'est quant à elle tenue le 6 octobre 2014 à la maison du Lac d'Aiguebelette, au cours de laquelle a été présenté le rapport d'activités 2013, les comptes et les actions en cours et à venir.

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- François CUCHET, Conseiller général du canton de La Rochette, Président du CAUE
- Jean-Pierre BURDIN, Conseiller général du canton de St-Alban-Leysse, Vice-Président du CAUE
- Albert DARVEY, Conseiller général du canton de Le Châtelard, Maire de Lescheraines
- · François GAUDIN, Maire de Grésy-sur-Isère
- · Jean-Pierre GINET. Maire de La Biolle
- Lionel MITHIEUX, Conseiller général du canton de Cognin, Maire de Vimines, Vice-Président du CAUE

REPRÉSENTANTS DE L'ETAT

- · Frédéric GILARDOT, inspecteur d'académie
- Philippe GANION, Chef du Service Territorial de l'architecture et du patrimoine
- Jean-Pierre LESTOILLE, *Directeur départemen*tal des territoires de Savoie

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS

- Alexandre GEOFFROY, secrétaire général de la Fédération du bâtiment et des travaux publics de la Savoie
- Anthony GIRARD, architecte, délégué départemental de l'Ordre des architectes
- André MOLLARD, Président de la CAPEB de la Savoie
- Christian PATEY, architecte, Président de la Maison de l'Architecture de Savoie

PERSONNES QUALIFIÉES

- · Francis AMPE, urbaniste
- Charles VINIT, directeur général de l'OPAC de la Savoie

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(renouvellement lors de notre AG du 6/10/2014)

- Pierre CHAZELAS, architecte conseiller pour la C.C. du Lac d'Aiguebelette
- · Jean-François CLARAZ, Maire de La Table
- · Jean-Pierre GUILLAUD, Maire de Myans
- · Dominique JANEX, architecte-urbaniste
- Adeline MASBOU, urbaniste, chef de projet SCOT Avant Pays Savoyard
- Léopold VIALLET, Président du CPIE Savoie Vivante

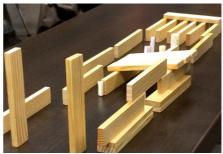
REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

· Hervé DUBOIS, architecte, chargé d'étude

ACTEURS ET MISSIONS DU CAUE

CAFÉ ARCHI - CANOPÉE - Chambéry





LE CAUE 73, UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS

L'ÉQUIPE PERMANENTE DU CAUE

- Directrice : Florence FOMBONNE ROUVIER, urbaniste
- · Secrétaire-Comptable: Françoise FROMAGET
- · Secrétaire-Webmaster: Emmanuelle COSI
- · Documentaliste : François LABORDE
- · Chargés d'études :
 - Benoît BORONAT, urbaniste
 - Hervé DUBOIS, architecte
 - Jean-Pierre PETIT, ingénieur territorial
 - Cédrik VALET, ethnologue

ONT TRAVAILLÉ AU CAUE EN 2014

- Bruno LUGAZ, ancien directeur du CAUE de Savoie
- · Adeline MASBOU, urbaniste
- · Florence POPINEAU, architecte DE
- · Aurélie DURAND, stagiaire, ENSA Grenoble
- · Maxime MEIGNAUD, stagiaire, ENSA Toulouse

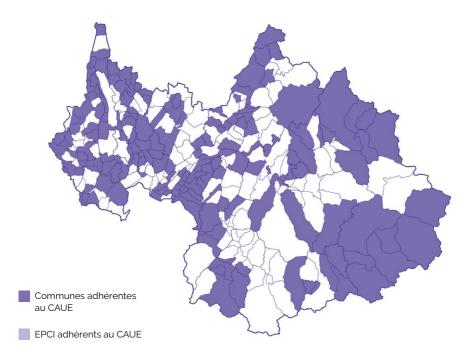
LES ADHÉRENTS

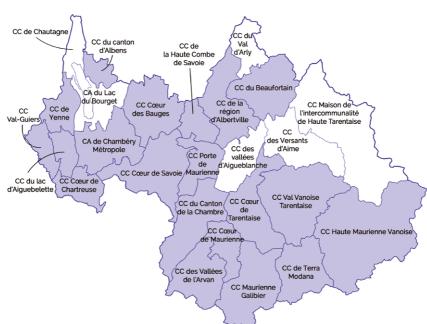


Visite chantier de l'hôpital - Chambéry

La loi sur l'architecture de 1977 a permis la création des CAUE sous la forme d'associations indépendantes, qui tiennent leur légitimité sur la diversité des membres adhérents. En 2014, le nombre de communes et d'EPCI adhérents a sensiblement augmenté par rapport à 2013. On note ainsi l'adhésion de 181 communes, 20 EPCI et 50 particuliers et organismes. Ces adhésions contribuent à la reconnaissance de la pertinence et de la qualité des services rendus par le CAUE de Savoie.

Les adhésions sont des recettes qui à l'échelle du CAUE permettent d'envisager des actions nouvelles.











- ACTEURS ET MISSIONS DU CAUE

LES MISSIONS DU CAUE 73

La loi sur l'architecture n°77-2 du 3 janvier 1977, a créé les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, organismes départementaux, investi d'une mission d'intérêt général dans une dynamique d'expertise à géométrie variable, dans un cadre et un esprit associatifs.

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale, ce qui le conduit à exercer quotidiennement les missions suivantes: informer, sensibiliser, conseiller, former.

Faisant sien, l'esprit de participation du public, le CAUE participe à la solidarité territoriale entre espaces urbains et ruraux, entre acteurs publics et privés, assurant un conseil indépendant, proposant un apport de compétences pluridisciplinaires et une expérience de terrain forte de plus de 35 ans d'accompagnement. L'action du CAUE exclut toute mission de maîtrise d'œuvre et permet d'assurer une offre originale, à la fois culturelle, pédagogique et de proximité.

En Savoie, le CAUE a été mis en place le 6 juin 1978, par une délibération du Conseil Général. Il est géré par un conseil d'administration où sont représentés des élus, des services de l'Etat, des organismes professionnels et les acteurs de l'aménagement. Son financement est assuré par une contribution financière du département issue de la part départementale de la Taxe d'Aménagement sur les permis de construire, l'attribution de subventions spécifiques, les cotisations des membres adhérents et les participations des collectivités territoriales dans le cadre de conventions

Le CAUE est un outil d'aide à la décision des collectivités, des institutions, des services et des particuliers faisant appel à lui. C'est un lieu de ressource et de dialogue unique entre les représentants de l'État, les élus, les maîtres d'oeuvre privés, les professionnels du cadre de vie et la société ci-

vile. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels, pouvant solliciter au besoin des compétences complémentaires.

Le CAUE met en oeuvre un service public de proximité, prenant en considération la dimension d'intérêt général contenu dans chaque projet, tenant compte de la singularité de chaque territoire, tout en défendant une vision globale de l'aménagement. Il aide à formuler les besoins à satisfaire en identifiant les pistes et prestataires les mieux adaptés et en accompagnant toutes réflexions en matière d'évolution spatiale. Il assure des actions de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère.

Il vous délivre en conseil indépendant dégagé de tout intérêt de maîtrise d'oeuvre, aide à la formulation des projets et favorise les conditions d'une juste commande au secteur privé.

La transversalité de ses missions, sa connaissance du territoire et des acteurs locaux permet au CAUE de mettre en synergie de nombreux partenaires aux niveaux communal, intercommunal et départemental.



LES 4 MISSIONS de base du CAUE définies par nos statuts qui déterminent notre activité

CONSEILLER

En toute indépendance, le CAUE conseille les collectivités et les particuliers en leur apportant une vision globale avant d'agir localement. L'intérêt est de pouvoir intervenir le plus en amont possible de la décision avant que ne démarre la phase opérationnelle, afin d'évaluer les besoins et soutenir les porteurs de projet dans leurs démarches tout en favorisant l'exigence de qualité.

FORMER

A travers des modules de formation, le CAUE propose d'aider à la compréhension des projets, de faciliter l'utilisation d'outils législatifs et réglementaires, de partager des savoir-faire particuliers et des méthodes. Ces formations sont élaborées en collaboration avec des partenaires institutionnels et professionnels et sont à destination des élus, de leur services techniques, des professionnels et acteurs du cadre de vie. Le CAUE assure également des formations à destination des enseignants qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti, urbain et naturel dans leur projet pédagogique.

INFORMER

Tous les publics peuvent bénéficier d'informations sur la qualité de l'architecture et du paysage, l'urbanisme, la réglementation, les techniques de construction, en s'appuyant sur notre centre de ressources de l'AUE (Architecture, Urbanisme et Environnement) et les compétences de l'équipe mises en relation avec celles de nos partenaires.

SENSIBILISER

Tous les publics à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement en apportant des informations sur la mutation des territoires, la connaissance de l'espace bâti et naturel par des publications, visites, conférences, expositions, galeries d'actualités, et à l'esprit de participation en organisant des débats, tables-rondes, ateliers de concertation avec les collectivités mais également ateliers pédagogiques en milieu scolaire ...



77

IUT Génie Civil - Visite de terrain à La Roche St- Alban au Bourget du Lac



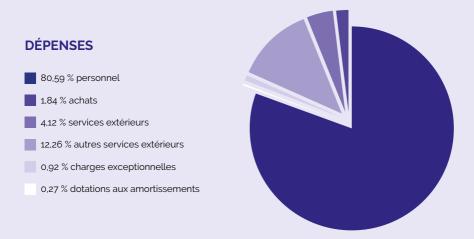
... Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement

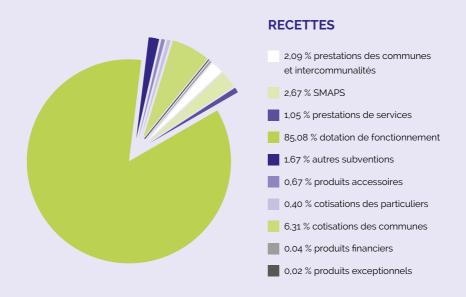


RECETTES ET DÉPENSES DU CAUE 73 EN 2014

Les recettes du CAUE sont en majorité issues de la dotation de fonctionnement affectée par le Conseil Général de Savoie. Viennent ensuite les adhésions et conventions.

Les dépenses sont quant à elles stables par rapport à 2013.





ADHÉSIONS

Le CAUE de Savoie propose une formule d'adhésion annuelle qui a évolué et propose un nouveau barème pour l'année 2015.

Adhérer au CAUE permet notamment :

- de bénéficier de conseils personnalisés dispensés par notre équipe permanente pour vous aider à construire une démarche de qualité pour vos projets de constructions, d'aménagement ou de paysage,
- de solliciter un accompagnement spécifique à tout projet d'aménagement et bénéficier d'apports méthodologiques dans le cadre d'une convention d'accompagnement stipulant les termes de notre intervention qui se situe toujours hors du champ de la maîtrise d'œuvre,
- d'être assisté d'un professionnel pour les jurys de concours de maîtrise d'œuvre,

- de mener des actions pédagogiques de sensibilisation, d'animation définies conjointement (formation des employés communaux, actions pédagogiques auprès des publics scolaires, des habitants...),
- d'accéder à notre documentation et notre photothèque et bénéficier de la consultation d'ouvrages et d'études,
- d'être informé des journées de sensibilisation et de formation et invité aux manifestations organisées par le CAUE,
- d'être destinataire de nos publications (rapport d'activités annuel...).

Le formulaire d'adhésion est disponible sur notre site ou par demande écrite ou téléphonique.

BARÈME DES ADHÉSIONS Particuliers, associations, professionnels, organismes départementaux... 50€ Universités et grandes écoles 50€ Étudiants 10€ Syndicat mixte, de Pays ou SCoT 300€ Communes **Intercommunalités** Moins de 500 habitants 50€ Moins de 5 000 habitants 280€ de500 à 1 000 habitants 80€ de 5 000 à 10 000 habitants 550€ de 1 000 à 2 500 habitants de 10 000 à 20 000 habitants 1100€ 150€ de 20 000 à 40 000 habitants 1500€ de 2 500 à 5 000 habitants 250€ de 40 000 à 60 000 habitants de 5 000 à 10 000 habitants 2 000€ 500€ de 10 000 à 30 000 habitants 1000€ Au delà de 60 000 habitants 4 000€ Au delà de 30 000 habitants 2 000€



ÉCHANGES

AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

LE CAUE 73 ET L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Le Conseil général et le CAUE de Savoie sont liés par une convention d'objectifs et de moyens qui au delà des missions de base des CAUE définit des missions concertées. Ainsi à l'initiative du Conseil général, le CAUE de Savoie est appelé par la Direction des Politiques Territoriales, en amont ou dans le cadre de l'Instruction technique des demandes de subventions à apporter une aide technique et un avis dans l'instruction des demandes de subvention déposées par les collectivités territoriales tels:

- Fonds Départemental d'équipement des Communes (FDEC) et Contrats Territoriaux Savoie (C.T.S), qui permet de subventionner la rénovation et la construction de bâtiments publics ainsi que les aménagements dans les cimetières et les aménagements de villages. Le CAUE de Savoie apporte une instruction technique assurée tout au long de l'année pour une centaine de projet.

- Valorisation du Patrimoine Rural Non Protégé (PRNP), en participant au Comité Technique PRNP en lien avec la Conservation Départementale du Patrimoine et le STAP, pouvant apporter des conseils sur le terrain.
- le Fonds Constructions Scolaires, permettant de subventionner la rénovation et la construction d'écoles, groupes scolaires et d'équipements périscolaires.
- les équipements sportifs dans les collèges, le CAUE de Savoie conseille le Conseil général de la Savoie dans le cadre des financements qu'il apporte pour les équipements sportifs dans les collèges, sur la pertinence des projets tant dans leur fonctionnement global que dans leur intégration au tissu urbain et au paysage.
- Subventions Bibliothèques.

LE CAUE 73 ET LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

Le CAUE participe à plusieurs commissions à l'initiative de la préfecture dont :

- La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, qui se réunit plusieurs fois par an et rend avis notamment sur les projets d'intervention sur les chalets d'alpage. En amont de cette commission, le CAUE participe à la précommission chalets d'alpages.
- La Commission Départementale des Objets Mobiliers
- La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)

- La Commission Départementale chargée des listes d'aptitudes aux fonctions de commissaire enquêteur,
- La Commission de conciliation des documents d'urbanisme

Le CAUE participe également à plusieurs commissions à l'initiative de la DDT dont :

- Commission partenariale « lotissements et paysages »
- GEA: Groupe Environnement et Aménagement









LIENS AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

PARC NATIONAL DE LA VANOISE

 Participation aux réunions d'instruction des dossiers de restauration des toitures traditionnellles en Vanoise (cœur du parc et aire optimale d'adhésion) en lien avec les représentants du Parc national de la Vanoise, de la CDP et du STAP

Parallèlement, le C.A.U.E. était chargé, depuis 1999 par le Conseil Général de la Savoie, d'une mission d'information, d'instruction et de suivi des dossiers de demande d'aide pour la restauration patrimoniale des toitures. Dans le cadre de la réforme des aides engagées par le Conseil Général, de nouvelles dispositions ont été adoptées concernant ce dispositif. En 2014, le C.A.U.E. a assuré le suivi des dossiers subventionnés au cours des années passées.

 Réflexion sur l'architecture au cœur du PnV:
 Le CAUE participe aux réunions du comité de pilotage permettant de réfléchir au devenir de l'architecture en cœur du parc national. Réflexion portant essentiellement sur les thèmes dédiés au patrimoine et développement durable.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

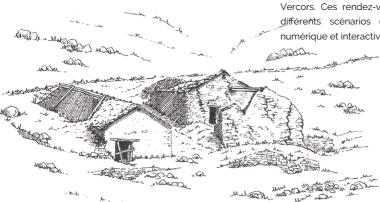
Le CAUE apporte des conseils au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges dans le cadre de chantiers de formation aux techniques traditionnelles, aidant à la mise en place de chantiers de formation d'artisans aux techniques traditionnelles, en lien avec le PNR du Massif des Bauges, la CAPEB, le STAP, le CAUE de la Haute-Savoie et des artisans formateurs.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

Les CAUE Savoie et Isère ont apporté leur expertise sur le patrimoine rural en participant aux réunions de préparation à la mise en place d'une convention de partenariat entre le Parc naturel régional du Massif de Chartreuse et la Fondation du Patrimoine, en présence aussi des STAP et Conservations Départementales du Patrimoine.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS

Afin de favoriser la création d'outils de sensibilisation du grand public, le CAUE a participé à des séances de créativité organisé par le PNR du Vercors. Ces rendez-vous ont permis de créer différents scénarios d'utilisation de la table numérique et interactive « Tangisens II».





Extrait Fiche Menuiserie - PnV - Cristina lancovescu



Rajout d'une porte vitrée

Les deux portes s'ouvrent à l'intérieur :porte pleine fermée porte vitrée ouverte/ou l'inverse

Porte pleine fermée, serrure à l'intérieur du cadre dormant

Porte pleine ouverte, serrure à l'extérieur du cadre dormant, porte vitrée fermée

Porte vitrée : ouverture à l'int. Porte pleine : ouverture à l'ext.





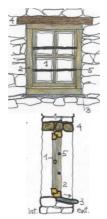


Reconstruction: menuiserie neuve

Cadre dormant en bois massif, assemblage avec chevilles bois, bords chanfreinés

Couleur naturelle bois grisant avec le temps, linteau de teinte foncée (huile lin et térébenthine)

Crille en fer forgé de section carrée, teinte naturelle Positionnement du cadre dormant en retrait du nu extérieur du mur (au niveau de la poutre centrale du linteau)



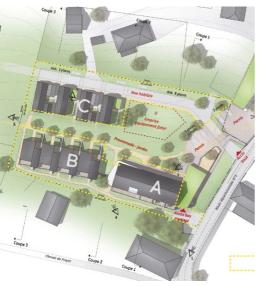




CONSEILS

AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

L'équipe du CAUE de Savoie assure auprès des collectivités des missions de conseil sur tout projet d'architecture, d'urbanisme, d'environnement ou de paysage. Elle peut accompagner celles qui le souhaitent, pour formuler leur projet, mettre en place une démarche tant aux échelles communales, qu'intercommunales tenant compte du contexte, des objectifs présents et futurs, dans un souci d'économie de moyen tout en favorisant l'innovation et en prenant un temps de réflexion avec elles.





Plan masse projet logements Vimines ©Groupe MAULIN promotion - F. GOLAY/KPDP architectes

Mairie St-Jean d'Arvey - V.ROCQUES architecte

Le CAUE de Savoie mobilise et met à disposition, à raison d'une journée par an pour les collectivités adhérentes, les compétences de son équipe, afin d'offrir une aide à la décision sous la forme de conseils et d'accompagnement technique d'opérations pour vos projets, vos choix d'urbanisation, d'aménagement et de développement de territoire (SCoT, PLU/PLUi, ZAC, étude urbaine...), l'extension ou la construction d'équipements publics (salle polyvalente, bibliothèque, mairie, école, gymnase...), l'aménagement d'espaces publics (entrée, traversée de bourg, place, cimetière...)...

Le CAUE de Savoie contribue ainsi à une évolution urbaine de qualité, tenant compte des usages, de l'amélioration du cadre de vie, du patrimoine, du paysage et du développement durable. Le CAUE de Savoie peut proposer une convention spécifique lorsque la collectivité souhaite être accompagnée pour l'aider dans le suivi d'une procédure, sa mise en oeuvre et les prises de décisions, sachant que cet accompagnement exclut toute mission de maitrise d'œuvre. Elle constitue une aide et un conseil sur les questions globales d'aménagement du territoire, ainsi qu'à la formulation des enjeux et de la commande. Le CAUE veille à la pertinence du projet, au cours de la démarche et au déroulement des procédures mises en oeuvre. Il assure une assistance technique pour l'expression et la formulation d'orientations qualitatives.

Termignon - Chalet d'alpage à Entre Deux Eaux



TERMIGNON - INVENTAIRE DES CHALETS D'ALPAGE

Lieu de vie et de travail saisonnier, le bâti d'alpage s'est construit en harmonie avec son milieu. Mémoire d'un mode de vie montagnard, d'un savoir-faire constructif et d'une pratique agro-pastorale passée, le bâti d'alpage est pourtant aujourd'hui un patrimoine architectural et culturel menacé, car s'il fut longtemps entretenu, une grande partie est aujourd'hui abandonnés et se dégradent. Parallèlement, le PLU de la commune de Termignon, tel qu'initialement rédigé, empêchait jusqu'alors toute action de rénovation pour les bâtis d'alpage situés en

zones N (Naturelle) et A (Agricole). Pour résoudre cette problématique, la modification du PLU était rendue nécessaire, et nécessitait la réalisation d'un inventaire du bâti d'alpage, permettant de mettre en valeur le caractère patrimonial et l'identité locale portés par ce bâti.

La commune de Termignon a alors demandé au CAUE de Savoie, sur les conseils de la DDT, de réaliser cet inventaire en référence à un travail de repérage réalisé dans les années 90. L'inventaire s'est alors déroulé en trois étapes avec une première phase de terrain permettant d'appréhender le territoire, repérer et identifier chaque bâti, en relever les caractéristiques, son inser-

Termignon - cave d'affinage

La Femma

tion dans le site...; suivi de la réalisation de fiches individualisées pour chaque bâtiment repérés constituant l'inventaire général, qui se voulant exhaustif, a recensé 405 bâtis d'alpage, permettant à la commune d'avoir, à un instant donné, en l'occurrence l'été 2014, un état des lieux. La mission a trouvé sa finalisation avec la réalisation d'un dossier annexe au PLU, présentant les fiches du bâti susceptible de pouvoir faire l'objet d'une éventuelle rénovation et servant ainsi à l'avenir de base à toute demande d'intervention sur ce bâti.

2014 à 47 demandes de

BONVILLARD

questionnement sur le document d'urbanisme -Carte Communale / PLU

BONVILLARET

réfection de l'église et transformation de la mairie

BOURG ST-MAURICE

accompagnement «projet d'établissement» Centre Hospitalier (CHBSM)

CHAMBÉRY

proposition d'animation dans le cadre des ateliers d'urbanisme

CHALLES LES EAUX

évolution de la salle d'activités (rénovation / agrandissement)

CC COFUR DES BAUGES

expertise sur le bâti de l'atelier Lagarit (accès du public)

FRANCIN

projet de logements pour personnes âgées non dépendantes

GRESY SUR ISÈRE

accompagnement équipements multi-activités et révision du PLU sur le volet concertation

LANSLEVILLARD

projet d'équipement public

LA BRIDOIRE

accompagnement pour l'aménagement du moulin Bovagnet - réflexion zone AU

LA CHAPELLE BLANCHE

Réflexions pour la transformation de la cure en mairie



LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LEURS PROJETS D'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

Le CAUE est souvent sollicité par les communes sur le thème de l'accessibilité de leurs équipements publics (mairie, école, salle des fêtes....). Cette question est importante et se pose de manière urgente aux maîtres d'ouvrage publics en application de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Toutes les parties utiles des E.R.P. de 5ème catégorie devaient être rendues accessibles avant le 1er janvier 2015 et si cela n'a pas été fait, il est maintenant obligatoire de réaliser un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), engageant la collectivité à réaliser les travaux de mise en accessibilité, sous la forme d'un calendrier précisant la nature des travaux qui seront réalisés et leur date d'achèvement.

La question de l'accessibilité se pose le plus souvent de manière complexe. Il ne s'agit pas simplement d'élargir des portes, de créer une rampe ou d'agrandir des sanitaires, mais le plus souvent d'établir un projet plus large permettant de redéployer les services dans les bâtiments communaux, pour rassembler les fonctions publiques dans les parties les plus accessibles, au rez-de-chaussée. Les travaux d'accessibilité doivent être pensés d'autre part en cohérence avec les travaux de modernisation, d'amélioration des performances thermiques, de consolidation...

L'accompagnement du CAUE ne se réduit donc pas à définir les petits travaux de mise en accessibilité, mais bien à aider la commune à définir les enjeux et les priorités et à engager la mise en place de l'agenda dans le cadre d'une opération plus large d'accompagnement pour le choix de bureaux d'études techniques et d'équipes de maitrise d'œuvre, comme ce fut le cas pour la commune d'Aillon le Vieux.



CHALLES-LES-EAUX - ACCOMPAGNEMENT POUR L'ÉLABORATION D'UN PRÉ-PROGRAMME SUR L'EXTENSION D'UN ÉQUIPEMENT PUBLIC

La commune de Challes-les-Eaux a pour projet de réaliser une extension de la salle polyvalente actuelle à des fins d'équipement culturel. C'est dans ce cadre que le CAUE a été sollicité dans le courant de l'année 2014.

Après de premiers échanges, un travail de sensibilisation à l'architecture du bâtiment existant réalisé par l'architecte Philippe QUINQUET en 1979, a été proposé par le CAUE. Il a été suivi de séances de travail qui ont permis aux élus et aux futurs utilisateurs de bien identifier leurs besoins et d'envisager les questions, enjeux, ambitions auxquelles le nouvel équipement devra répondre.



Sur la base d'un état des lieux établi collégialement, les réunions de travail suivantes ont permis de préciser certains enjeux quant au bâtiment lui-même, dont découlent des besoins directs et indirects auxquels un tel projet doit également pouvoir répondre.

Ainsi, en quelques semaines, un recueil d'exigences tant en terme de surfaces que de qualifications des espaces nécessaires, découlant tant de la résolution des besoins exprimés que d'ambitions relatives aux enjeux d'urbanisme mais aussi d'esthétique, d'affichage, de signalisation... que posera ce projet, a été réalisée en préalable au lancement d'un concours d'architecte à venir en 2015.

LA COMPOTE EN BAUGES

étude logements pou personnes âgées

LA COTE D'AIM

pré-diagnostic et valeur patrimoniale de 2 chapelles (St-Etienne et St-Jacques)

LA MOTTE-SERVOLES

proposition de concertation en lien avec le projet d'éco quartier

LA ROCHETTE

projet de bâtiments au camping municipal

LEPIN LE LAC

questionnement équipements communaux / école

LOISIEU

aménagement espaces publics / place de l'église

MOUXY

valorisation du patrimoine

PALLUD

rénovation / transformation de l'école

PRALOGNAN LA VANOISE

participation aux réunions techniques de définitior de l'AVAP se substituan aux règles et périmètres de la Z.P.P.A.U.F

RUFFIFUX

mur de souténement de la route aux abords du château de Mécoras - garde-corps de l'espace public entourant la cour d'école - aménagement d'un préau et de la partie basse de la cour d'école

SFF7

réhabilitation d'une maison ancienne en bibliothèque et suivi de l'extension de l'espace St-Eloi avec mise aux normes - projet d'équipement d'une salle de conférence/spectacles, accompagnement dans l'écriture d'un pré-programme

ST-ALBAN DES VILLARDS

accompagnement dans la réflexion sur des bâtiments communaux: mairie/gîtes

ST-JEAN D'ARVES

demande de conseils pour la chapelle et bâtiment destiné à des logements pour personnes âgées

ST-MARTIN SUR LA CHAMBRE

nouvelle école

ST-MAURICE DE ROTHERENS

modification du PLU

ST-MICHEL DE MAURIENNE

Accompagnement pour l'écriture d'un cahier des charges d'une études de faisabilité urbaine

ST-SULPICE

projet communal autour de l'ancien presbytère et d'autres bâtiments communaux

ST-VITAL

aménagement routier et réflexions sur les OAP

STE-HELENE DU LAC

transformation / modernisation de la mairie



LES COLLECTIVITÉS ET LEURS PROJETS D'ÉQUIPEMENTS SCOI AIRES

Cela fait de nombreuses années que le CAUE de Savoie intervient à la demande des collectivités pour les aider dans la formalisation de la modernisation de leurs écoles. Les projets sont nombreux, portant tant sur des agrandissements, que des restructurations, voire construction de nouveaux groupes scolaires ou la réalisation d'équipements périscolaires (restaurant scolaire, garderie....)

Le CAUE a acquis sur ces sujets une véritable expertise, qui lui permet d'aider efficacement les élus communaux, dans le cadre de groupes de travail associant les élus, les directeurs et représentants des écoles, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, et les représentants de parents d'élèves.

Le CAUE a ainsi accompagné de nombreuses collectivités territoriales en leur apportant les éclairages préalables à la définition des premières options, puis en les accompagnant dans la durée pour l'élaboration d'un programme plus détaillé préalable à la mise en place de différentes procédures d'appel d'offres et ensuite pour le choix d'une équipe de maitrise d'œuvre (Marchés à Procédure Adaptée, Concours).

A titre d'exemple on peut citer la restructuration et agrandissement du groupe scolaire des Marches, les concours pour la construction des écoles de Grésy-sur-Aix, de Challes les Eaux, ou de Gilly-sur-Isère, ou la réalisation de l'école de Sainte-Hélène du Lac récemment primée. Mais également tenir compte des questionnements de certaines communes comme Lépin-le-Lac qui faitt aujourd'hui l'objet d'un accompagnement spécifique par le CAUE.



GRÉSY-SUR-ISÈRE – RÉFLEXIONS POUR LA MISE EN PLACE DE LA CONCERTATION DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU PLU

La commune de Grésy-sur-Isère avait déjà par le passé sollicité le CAUE pour conduire une concertation pour « l'aménagement de deux zones AU sises au centre bourg ».





Visite des élus de Grésy-sur-Isère à Miribel Lanchâtre (38)

Forte de cette expérience, et en réponse aux exigences de la loi SRU dans le cadre de la révision de son PLU, elle souhaitait que soit inscrit clairement la démarche de concertation attendue dans le cahier des charges rédigé pour le recrutement du bureau d'étude, pour faciliter l'intégration des points validés par la maîtrise d'ouvrage.

Pour garantir la qualité de cette procédure, elle a demandé au CAUE de l'aider à rédiger la commande en ce sens. Des échanges ont donc permis la co-écriture avec la DDT de Savoie et les élus de Grésy-sur-lsère, des éléments du cahier des charges, permettant de garantir un processus de concertation plus poussé.

Parallèlement, la commune de Grésy-sur-Isère a souhaité que le CAUE accompagne le bureau d'études retenu, plus spécifiquement dans la démarche de concertation tout au long de la procédure à venir.

STE-HELENE SUR ISER

constructions scolaires

TERMIGNON

inventaire des chalets d'alpage servant de base à une modification du PLU

TIGNES

réflexion pour la rénovation de la galerie commerciale de l'Unité Touristique - réflexions en vue de rénovations architecturales et thermiques sur Val Claret

TOURS EN SAVOIE

PLU

UGINE

nage PLU

VÉREL-PRAGONDRAN

projet de restauration de la salle polyvalenteet questions autour de l'accessibilité PMR ..., création de logements sociaux et de locaux communaux, déplacement de la mairie...

VILLAROU>

rénovation d'une grange à l'entrée de la commune

VIMINES

accompagnement pour le choix du bureau d'étude

VIONS

transformation épicerie/bai

AUTRES DEMANDES D'INTERVENTIONS

Association « pour la création du refuge de TEHDI » accompagnement pour la faisabilité d'un projet d'accueil d'enfants affectés d'un trouble du développement

ESPACE RELI EDONNI

association à la réflexion autour de la création de Parc Naturel Régional des Belledonnes

PNR CHARTREUSE-VERCORS

participation au comité de pilotage de l'opération « Mon village au grand air »

SIVAV

les mardis de l'Arvan-Villard Animations d'ateliers à destination des populations des vallées pour contribuer à la formulation d'un projet de territoire



SAINT-VITAL - ACCOMPAGNER LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU VILLAGE

La commune de Saint-Vital a fait appel au CAUE de Savoie, pour l'aider à conceptualiser ses projets de développement, tant en terme de logement que de déplacement. En effet, la municipalité souhaite mener une réflexion sur l'intégration de deux opérations d'aménagement qui, dans le cadre du PLU, sont mises en avant sous la forme de deux zones IAU faisant l'objet d'OAP dites «Prés de la Croix» et «Etraz-Dessous».

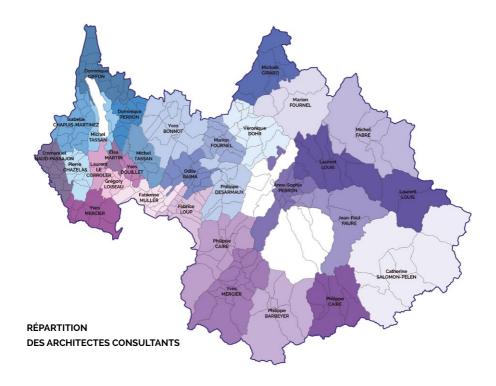
Il apparaît aujourd'hui nécessaire pour la commune de replacer ces deux OAP dans leur contexte et d'en questionner le contenu et la forme. La visite des sites et les différentes rencontres ont permis de faire émerger des visions nouvelles, tant vis à vis des échelles du projet que des réflexions élargies notamment en terme de conception urbaine, compte tenu des enjeux urbains et environnementaux. En effet, l'évolution des modes de « fabrique de la ville » implique d'avoir un nouveau regard sur les attentes et les besoins de chacun. Les lotissements «standards» donnant l'image du pavillon en coeur de parcelle, ne répondent plus aux critères du développement durable et d'économie du foncier, notamment dans le cadre des prescription du SCoT auxquelles la commune doit aujourd'hui se conforter.

C'est pourquoi le CAUE tente d'éclairer la commune quant à la réalisation de nouvelles opérations d'urbanisme, donnant l'occasion à la commune de Saint-Vital de se questionner sur les formes urbaines, la typologie architecturale à favoriser en réponse à la densification, sur la relation entre les différents modes de déplacement, la gestion des espaces communs et publics... pouvant permettre d'apporter une réponse aux nouvelles attentes environnementales et surtout, aux nouvelles formes d'habiter et modes de vie.

CONSEILS

AUX PARTICULIERS

Si le recours à un architecte n'est pas obligatoire pour les particuliers pour les projets inférieurs à 170 m2, la présence sur l'ensemble du territoire savoyard d'architectes consultants permet d'assurer une mission gratuite d'assistance architecturale. C'est alors un instrument irremplaçable d'écoute et de compréhension, qui garantit l'accès de tous à une compétence professionnelle assurée par les Communautés de Communes et d'Agglomération épaulées par le CAUE avec l'aide financière du Conseil général.



26 architectes consultants sont à l'échelle de chaque intercommunalité, intervenus sur un secteur géographique défini en proposant des rendez vous individuels. Ce sont ainsi plus de 2700 conseils gratuits qui ont été donnés en 2014 aux particuliers sur des projets de construction neuve, de rénovation, d'extension, de modification de façades. Ils ont permis aux particuliers d'obtenir des réponses et conseils adaptés en s'assurant de la faisabilité et la cohérence sur le plan architectural, paysager et technique de leur projet.

CONSEILS AUX PARTICULIERS

Une fiche conseil qui découle des rendez vous, est ainsi adressée aux pétitionnaires à l'issue de chaque rendez-vous. Elle détaille tous les points abordés lors de l'entretien et peut ainsi répondre aux questions laissées en suspens, guidant le particulier vers les techniques et matériaux de construction pour isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie réaliser une extension rénover une toiture

L'architecte consultant est là pour vous orienter afin d'adapter votre projet à vos besoins, votre budget, votre terrain et peut également vous apporter en lien avec des interlocuteurs qualifiés, des informations techniques, juridiques et administratives.

L'architecte consultant réalise éventuellement des croquis sommaires explicatifs, qui ne peuvent pas servir pour le dossier de permis de construire. Il pourra se rendre si nécessaire sur le site de votre projet.

Pour toutes précisions concernant les jours et lieux de permanences ou pour prendre rendezvous, vous pouvez contacter la mairie du lieu de votre projet, ou consulter notre site internet :

www.cauesavoie.org/vous-etes/un-particulier/des-conseils-gratuits



SENSIBILISATION

-SENSIBILISATION 2/

LE CAUE 73 ET LE MILIEU SCOLAIRE

En 2014, le CAUE a retissé et renforcé ses liens avec les publics scolaires, en réponse à la mission de sensibilisation des jeunes publics qui lui est confiée pour agir auprès d'eux.

La qualité architecturale, les questions liées aux formes d'urbanisation, les approches environnementales et énergétiques méritent des actions de promotion et de sensibilisation, qui relèvent d'un acte éducatif et citoyen. Ainsi, à des degrés divers, nos interventions mobilisent des contenus pluridisciplinaires qui trouvent

place dans des prestations et présentations venant s'adapter et répondre aux attentes des enseignants, à l'âge des élèves ou des étudiants.

Nos interventions sont gratuites, et peuvent suivant les publics et la durée faire l'objet d'un conventionnement, sachant qu'un dialogue préalable avec les enseignants en précise toujours les objectifs, les contenus et les méthodes de nos interventions

LES LIENS AVEC LES MILIEUX ENSEIGNANTS

CUB'LAB - TRANSMETTRE L'ARCHITECTURE

En décembre 2014, les enseignants du territoire des Bauges inscrits aux journées CUB'LAB 2014/2015 ont participé à une formation pour mieux appréhender les outils dédiés aux projets et les différentes notions d'architecture nécessaire à la pratique de ses outils.

Une malle pédagogique, composée de cubes de petite taille et différents jeux de cubes en bois de grandes tailles ont permis des approches variées de l'architecture. Il s'agissait entre autres d'ouvrir les portes des possibilités de manipulation en matière d'architecture, dans le cadre du projet CUB'LAB mené au cours de l'année 2015.

LE RÉSEAU EEDD-SAVOIE

Dans le cadre de la mise en synergie du réseau EEDD Savoie, un forum a réuni de nombreuses structures membres du réseau et plus d'une trentaine d'enseignant à l'automne 2014. Entre les ateliers débats et l'espace ressource, sa vocation de découverte, de rencontre et d'échange a permis aux acteurs de découvrir l'offre des structures du réseau et d'aller vers des projets communs. Vous pouvez retrouver l'ensemble des structures partenaires du réseau dans l'annuaire accessible à l'adresse suivante:

http://www.reseau-eedd73.org/files/annuaire.pdf

Pour plus d'informations un résumé de la journée se découvre en vidéo

http://youtu.be/-jkzX2mSRRE



LES LIENS AVEC LES ÉLÈVES

ARCHI CLASSE

En juin 2014, le CAUE a participé à une journée d'interventions pédagogiques sur le thème du cube et de l'observation de l'architecture au CDDP à Chambéry avec le réseau Canopé, qui a permis à 3 classes de s'initier aux questions liées à l'architecture, aux volumes, à l'appréhension de l'espace.

Au travers de 3 ateliers animés par l'équipe du CAUE, les élèves ont tout au long de la journée, découvert différentes façons de lire, modeler et jouer avec l'espace grâce au cube.

Un premier atelier a amené les enfants par le jeu d'un exercice de construction de cabanes à partir de cubes ajourés en bois, à concevoir de manière originale et de mieux appréhender collectivement les espaces du quotidien, pour les amener à comprendre les fonctions et principes constructifs basiques d'une habitation, tout en sollicitant le désir esthétique.

Un autre consistait à construire des cubes en papier pour ensuite les assembler et imaginer des structures de différentes formes, tailles....

Enfin, avec l'utilisation de tablettes numériques, le troisième atelier a permis d'approcher l'architecture par la modélisation de structure cubique en 3D.

Par les différentes notions d'architecture approchées -construction, espace et modélisation numérique-, les élèves ont été invités à questionner et fabriquer le monde qui les entoure, grâce au cube, qui approché dans ses différentes dimensions, est devenu un prétexte pour comprendre l'architecture, et plus globalement, son environnement.







SENSIBILISATION

INTERVENTION À L'IUT DE GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION DURABLE

Le CAUE apporte aux étudiants de première année des éléments de compréhension sur l'urbanisme et la construction « durables ».

En parallèle, il leur est donnée au cours d'une sortie de terrain, la possibilité de prendre du recul, d'avoir un regard critique sur leur environnement afin d'affûter leur vision de la dimension « développement durable » ainsi que les argumentaires de leurs réponses à des problématiques de construction de la ville.



LES ÉLÈVES DU COLLÈGE MARLIOZ AU CŒUR DU PROJET URBAIN

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT Métropole Savoie, la commune de Drumettaz-Clarafond a été désignée pour accueillir un pôle préférentiel d'urbanisation de plus de 1 000 logements. C'est dans ce cadre, qu'une phase de sensibilisation et de formation a été engagée, auprès d' un public scolaire, afin de les initier aux questions urbaines.

Dans cette optique, le CAUE est allé à la rencontre d'une classe de 3^{ème} du Collège Marlioz, afin qu'ils prennent en main les éléments clés de leur implication dans leur vie citovenne de demain.

Au cours de 7 rencontres, reparties de janvier à mars 2014, 15 élèves de DP3 - « Découverte Professionnelle 3 heures » - se sont mis dans la peau de jeunes urbanistes en répondant à un concours fictif portant sur l'urbanisation de la ZAC des Terraillers.

L'intérêt de ces rencontres était d'aiguiller leur curiosité reposant sur le dialogue, les rendant acteur et les poussant ensuite à imaginer et formaliser le profil d'un quartier qu'ils habiteront peut-être demain. Cette intervention a fait l'objet d'un montage vidéo rappelant la démarche, que vous pouvez retrouver sur notre site internet à l'adresse suivante :

http://www.cauesavoie.org/vous-etes/un-professionnel/reportages-et-videos/





Visite du site et travail en groupe - Collège Marlioz - Drumettaz-Clarafond

SENSIBILISATION

LE CAUE 73 ET LES PROFESSIONNELS DU CADRE DE VIE

Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public reste une des préoccupations importante du CAUE. Au delà des actions menées auprès des publics scolaires, elle se traduit dans les faits au plan départemental,

par la mise en place d'initiatives à caractère pédagogique et culturel très diversifiées allant de la programmation de visites, participation à des forums, journées d'échanges, publications... dont un aperçu vous est ici donnée à voir.

JOURNÉE DE VISITE EN TARENTAISE - 17 AVRIL 2014





Les ARCS 1600

Le CAUE a participé en lien avec la chargée de mission aménagement de la DDT à la préparation et l'organisation d'une journée de visite en Tarentaise qui a touché une trentaine de personnes, dont les personnels en charge de l'instruction du droit des sols de la DDT, du STAP, du PnV et les architectes conseillers des secteurs de visite.

Cette journée a permis de montrer la diversité d'insertion des projets dans leur contexte géographique (pente et climat), culturel (les grands courants de l'architecture de Tarentaise) et programmatiques (les diverses exigences des programmes).

Elle a été l'occasion d'échanges et présentations avec les architectes en charges des constructions, guide conférencier, élus, permettant ainsi d'aborder et comprendre au delà de la procédure de lecture habituelle le développement urbain et architectural de ce territoire.

JOURNÉE DES SENSIBILISATION ET D'ÉCHANGES SUR LES TOITURES TRADITIONNELLES EN VANOISE - 5 DÉCEMBRE 2014

À l'initiative du Parc National de la Vanoise (PnV), le CAUE a présenté les caractéristiques du bâti traditionnel et de ses enjeux en Vanoise et a pris part aux échanges pendant la journée en présence des agents du PnV, d'artisans charpentiers couvreurs et architectes du patrimoine ou conseillers des secteurs de Vanoise.













32 sensibilisation

VOYAGE AU VORARLBERG - DU 17 AU 19 DÉCEMBRE 2014

Dans le cadre du programme « Construire Durablement », Métropole Savoie et le CAUE de Savoie ont uni leurs efforts et équipes en proposant un voyage d'études dans le Vorarlberg. L'accent a été mis sur les démarches participatives avec les citoyens comme levier d'action pour la mise en place de projet s'inscrivant dans la convention du Land du Vorarlberg, permettant de retrouver en fil directeur l'efficacité énergétique, la filière bois et la problématique de la consommation foncière.

À travers des visites d'opération et conférences, ont été présentés des démarches et modalités de concertation et de participation citoyenne dans les projets d'urbanisme, d'architecture et d'aménagement ; le développement territorial en coopération intercommunale et la valorisation des ressources du territoire.

Krumbach - Logements standart Passivhaus - H. KAUFMANN architecte



Ludesch - Logements sociaux passifs - H. KAUFMANN architecte







SENSIBILISATION 33

LE CAUE 73 LIEU D'ÉCHANGE, DE DÉBAT ET D'INFORMATION GRAND PUBLIC

PUBLICATIONS

LE CAUE est amené tout au long de l'année à participer à des publications au sein de magazines locaux tels :

- La rubrique des patrimoines de Savoie publiée par la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie
 - Le CAUE a rédigé un premier article sur "les transformations du patrimoine architectural du XXº siècle en Savoie", montrant les enjeux liés à la transformation des édifices emblématiques du XXº siècle.
 - Le second portait dans le cadre de recherches sur comment "valoriser le bâti d'alpage". Cet article montre la qualité extraordinaire de ce patrimoine très diversifié, propre à nos montagnes, très ancien et très fragile, et sur les démarches de valorisation et d'inventaire en cours.

- Le magazine des Mairies des Pays de Savoie

Ce magazine a pour objectif de tisser un lien entre tous les élus des territoires des Pays de Savoie, faire partager entre eux leurs expériences, décrypter également les grands enjeux qui touchent, peu ou prou, les Pays de Savoie.

Tout en constituant un recueil d'informations pour les aider, modestement, à exercer leur mandat ce magazine ouvre ses pages à des acteurs du territoires, partenaires des collectivités. C'est dans ce sens, que le CAUE de Savoie rédige un article tous les trimestres, s'accordant ainsi une demie page partagée avec le CAUE de Haute Savoie. Cet article se veut le reflet de l'actualité du CAUE, mettant souvent en avant une action menée au cours des derniers mois.



SENSIBILISATION

RESSOURCES

SITE INTERNET DU CAUE:

www.cauesavoie.org

Mise en service le 4 février 2013, le site du CAUE a été consulté significativement, en 2014. On compte plus de 16 000 visiteurs uniques, soit en moyenne 1 300 visiteurs par mois. Il permet notamment de suivre l'actualité du CAUE, d'avoir accès à des fonds documentaires, publications, photos, vidéos...

Quelques exemples de consultation :

- recherche d'architecte conseiller : plus de 1125 demandes
- consultation des vidéos/interviews : 820 consultations

Lien vers nos publications

http://www.cauesavoie.org/ressources/ publications/

autres docs à télécharger

http://www.cauesavoie.org/ressources/ publications/a-telecharger/

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES CAUE

Il permet de découvrir la production architecturale, urbaine et paysagère des CAUE, qui ont créé cette base de données, permettant un accès simple par entité géographiques ou thématiques à des fiches proposant des photographies, plans, documents, source de références utiles pour tous projets de construction, d'aménagement ou de visite.

www.caue-observatoire.fr

LA DOCUMENTATION : UN OUTIL ... BIENTÔT (DE NOUVEAU) OUVERT AU PUBLIC!

De par son emplacement dans les locaux actuels du CAUE, la documentation n'est pas véritablement accessible au public (bien qu'aucune demande n'ait été refusée) depuis son installation au sous sol, mais notre prochain déménagement va permettre de redéployer et valoriser cet espace.

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DE PAYSAGES EN SAVOIE

Le CAUE a réalisé au cours de l'année 2014 un site internet propre, évolutif, présentant un aperçu général des paysages du département de la Savoie, à travers 84 unités paysagères commentées, illustrées d'une dizaine de prises de vues chacune.

Cet aperçu, livré à la critique, est dès à présent accessible via l'adresse suivante :

www.observatoiredepaysages-caue73.fr

LA PHOTOTHÈQUE DU CAUE EN 2014 : UN OUTIL!

En 38 ans de prises de vues et avec 14 000 photos supplémentaires indexées durant l'année 2014, le CAUE propose un fond de :

- 134 000 images disponibles en usage interne
- 74 000 images disponibles pour les partenaires référencés (Conseil Général, Chambéry Métropole...)
- 12 000 images en consultation libre pour les utilisateurs non référencés (accès libre limité aux images basses définitions)
- ainsi que plus de 80 000 diapositives augmentant d'autant la richesse de la mémoire (consultation et recherche sur demande)

L'utilisation de la photothèque en 2014 :

- 75 utilisateurs (uniques) par internet qui ont déposé 610 requêtes
- ce qui a déclenché un affichage de 323 000 photos et aboutit à une demande de 830 photos hautes définitions au CAUE de la Savoie
- pour information : consultation et recherche en interne genère plus de 1 300 000 affichages de photos (hors manipulation de gestion de la base)

Site page d'accueil de la photothèque en ligne : http://78.238.140.116/phototheque/



PARTENAIRES



RÉSEAUX - PARTENAIRES

UN RÉSEAU NATIONAL : LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE - FNCAUE

La Fédération des CAUE (FNCAUE) est un lieu d'échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation. Elle organise pour le réseau et ses partenaires des rencontres, congrès, colloques, formations qui leur permettent de participer aux débats

nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement. Vous pouvez retrouver toutes les informations la concernant sur son site



www.fncaue.fr.

2014, UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS POUR LA FNCAUE

LES AXES DE PROGRÈS - les professionnels et élus du réseau CAUE se sont mis au travail en fin d'année 2013, pour proposer une alternative d'avenir pouvant permettre de répondre collectivement autour de lignes fortes, réalistes et efficaces aux enjeux majeur en matière d'AEU. Si les CAUE apparaissent comme indispensables, ils doivent s'intégrer dans la réforme territoriale en cours et ont pour cela travaillé autour de 5 axes de progrès en lien avec : la métropolisation ; l'articulation CAUE et ingénierie ; la démocratisation de l'architecture et des permis de construire ; l'urbanisme et comme accompagnateur de la transition énergétique.

Congrès FNCAUE - Centquatre Paris

PLE BLE RE

PLE AGGE COS PROPERTY OF THE PR

LE CONGRÈS DES CAUE – l'acte II est en marche –Les 10 et 11 juin au Centquatre à Paris, placé sous le patronage de Madame Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, près de 550 participants ont pu témoigner de la vitalité du réseau et de l'intérêt que lui portent ses partenaires locaux et nationaux. Ils ont réfléchi à la façon dont ils peuvent être moteurs dans le cadre de la réforme territoriale, en innovant et en s'adaptant à la nouvelle géographie des territoires et à leur gestion, autour de questions liées à l'enjeu du cadre de vie de demain.

CAHIERS EXPERTS LE MONITEUR

La FNCAUE, a grâce aux réseaux des CAUE été co-auteur avec la MIQCP, d'un numéro spécial qui invite les maîtres d'ouvrage à reconsidérer la démarche et le processus de leur projet de construction, en intégrant les nouvelles valeurs, développant de nouvelles compétences, réglementation.



- RÉSEAUX - PARTENAIRES

LE RÉSEAU RÉGIONAL - L'URCAUE RHÔNE-ALPES



Les CAUE de Rhône Alpes sont constitués en Union Régionale, cadre d'échanges, organisant des actions de sensibilisation et publication à l'échelle régionale, où les 7 CAUE de la Région se retrouvent et développent un certain nombre d'actions

NOVEMBRE 2014 À EURRE - 3^{ÉME} RENCONTRE DES CAUE RHÔNE-ALPES - TERRITOIRES RURAUX ET DYNAMIQUES DE PROJETS - Pour la troisième et dernière séance du cycle d'échanges et de réflexion sur le thème «Recomposer le territoire? », initié en 2012, les CAUE de Rhône-Alpes ont approfondi le thème des dynamiques de projet des territoires ruraux. Les thèmes abordés portaient sur comment penser les territoires ruraux comme des espaces à part entière où se jouent les dynamiques territoriales. Vous pouvez retrouver sur le site de l'URCAUE, les vidéos des différents intervenants

OBSERVATOIRE URCAUE XX^E / XXI^E SIÈCLE EN RHÔNE-ALPES - L'URCAUE Rhône-Alpes porte un regard sur les pratiques architecturales à l'oeuvre au XXI^e siècle sur les édifices construits au XX^e siècle. Quels modes d'interventions aujourd'hui sur les édifices du XX^e siècle , sachant que tous les cas de figures sont observés : démolition, déplacement, réhabilitation, rénovation, reconversion, agrandissement, restauration, entretien. La création d'un site internet en 2015 permettra de sensibiliser tous les publics concernés par ce sujet.

REVUE CAHIER DES JARDINS RHÔNE-ALPES N°8. SUR LE THÈME DU PATRIMOINE VÉGÉTAL

- Chaque CAUE de la région a été amené à réaliser un article. Le CAUE de Savoie s'est appuyé sur l'exemple du Parc des Thermes d'Aixles-Bains, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, pour décliner les divers aspects patrimoniaux dans laquelle les plantations peuvent jouer un rôle premier.

GUIDE DE VALORISATION DES MONUMENTS AUX MORTS, À L'USAGE DES COMMUNES, PORTÉ PAR L'ASSOCIATION PATRIMOINE RHÔNALPIN - L'URCAUE a été sollicitée pour traiter d'un exemple dans chaque département. La contribution du CAUE 73 concerne le mémorial de la Résistance situé au Revard, reconstruit à l'identique, déplacé et scénarisé dans le cadre du récent réaménagement du belvédère opéré par la C.A.L.B.

Vous pouvez en retrouver l'actualité de l'URCAUE sur le site suivant : www.urcauerhonealpes.fr







Rénovation de l'école maternelle du centre - Aix-les-Bains - ICM architecture

RÉSEAUX - PARTENAIRES

PARTICIPATION À DES JOURNÉES / SOIRÉES D'ÉCHANGES - FORUM - COLLOQUES -SÉMINAIRES DONT VOICI QUELQUES ILLUSTRATIONS

- Interventions à l'ASDER lors de formations tout au long de l'année
- Soirée d'information sur habitat en Chautagne
 le 25 avril 2014 à l'initiative du Crédit Agricole
 et de la Communauté de Communes, le CAUE
 a présenté la charte architecturale du secteur et
 les spécificités architecturales et paysagères de la
 Chautagne et rappelé l'intérêt de la Consultance
 architecturale. Etaient également représentés,
 le PACT, l'ASDER et l'architecte consultant du secteur Dominique GIFFON.
- Journée des espaces protégés 12 juin 2014
 DRAC Rhône-Alpes, présentation de la station village de Champagny.
- Café d'Archi Imaginer... 18 juin 2014 animé par le CAUE au CDDP-CANOPÉ de Savoie en présence de Philippe BARBEYER architecte

- Stand lors de la journée des élus à l'initiative du Conseil général – 27 juin 2014
- 4^{emo} rencontre Forum logement à Albens –
 14 novembre 2014 Stand en présence de l'architecte consultant du secteur, Dominique GIFFON et Conférence sur le volet urbanisme de la loi ALUR.
- Pôle excellence bois, à Rumilly : rencontres autour d'études, de recherches et d'applications récentes en matière d'utilisation du bois dans la construction, le design et l'exploitation de la filière bois en général.
- Participation au groupe d'échange piloté par Pierre BOUTIN portant réflexion sur la valorisation et la promotion des arts et de la culture en Savoie, comme base d'un accroissement du processus de territorialisation des politiques publiques du département.





CUB'Lab - CAFÉ ARCHI - CANOPE -Chambérv

Journée des élus - Stand du CAUE73

LIENS AVEC NOS PARTENAIRES

Faire appel au CAUE de la Savoie permet de tirer profit de son approche globale et sectorielle mais aussi de son réseau susceptible d'être mobilisé, assurant aux décideurs une mise une synergie des différents services de conseil à destination des collectivités et des particuliers, sur les enjeux de l'aménagement du territoire, du tourisme, de l'habitat, de l'économie, de l'énergie et de l'environnement.

La culture du conseil et les spécificités de ces organismes en lien avec le CAUE de Savoie ont vocation à offrir une meilleure perception des problématiques d'aménagement, d'aujourd'hui et de demain, auprès des différents acteurs des collectivités ainsi que du Conseil général de Savoie.







































































RÉSEAUX - PARTENAIRES

REVUE DE PRESSE

COLLECTIVITÉ



UNE FORMATION À DESTINATION DE L'ENSEMBLE DES CONSEILLERS DU DÉPARTEMENT POUR MIEUX

CONSEILLER LES PORTEURS DE PROJETS Depuis plusieurs semaines le CAUe de la Savoie pilote un groupe de travail destine à améliorer la synergie entre les conseillers des différentes structures proposant des services gratuits à destination des candidats constructeurs ou rénovateurs.

Ainsi, une première journée de travail des conseillers, sur le thème conseils et mutations énergétiques, organisée à Ugine par le CAUE de la Savoie a réuni 30 personnes



produisant des conseils aux maîtres d'ouvrage publics et privés. Elle leur a permis de se rencontrer, de partager leurs différences et de produire des pistes de travail pour améliorer l'offre à destination des particuliers et proposer une qualité de conseil optimisée par une synergie désormais rendue possible.

Une nouvelle dynamique voit le jour qui devrait par ailleurs déboucher sur des actions toujours à faciliter le parcours du particulier et de l'élu entre ADIL, ASDER, CAUE et PACT.





ALBENS

-> Forum sur le logement Le vendredi 14 novembre de 16 heures à 18 h 30, plusieurs organismes en lien avec le logement (ADIL, ASDER, Direction des territoires et Architecte conseil) seront présents à la mairie et répondront à toutes les questions que vous pouvez vous poser. Entrée libre et gratuite. Conférence à 19 h 30, pour parler, entre autres, du volet locatif et du volet urbanisme de la loi ALUR (Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové) loi nº 2014-366 du 24 mars 2014. Écos gestes et familles à énergie positive, etc. Entrée libre et gratuite.

MAROUS UNLET 2014 LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

ÉDUCATION | Le centre de documentation pédagogique et le Caue a proposé deux journées de rencontre Des élèves savovards initiés à l'architecture

bendengeligue de la Neviele.

ple Crédition et accompagnement aux nouveaux soults une ment aux nouveaux soults une ment aux nouveaux soults une demander de la Credition et accompagnement de la Credition et acco

operatum 17 après vous notre ferrischers s'éances, quiure collègiens en déconverte professionnelle ont ain-si pu formaliser le profil d'un quatter type. La troisème expérience reduction l'action ment depuis deux are par le Canope et le CAUE auteur du projet « Caro pe et le CAUE auteur du projet « CAUE auteur du projet « CAUE auteur du projet « Caro pe et le CAUE auteur du projet « CAUE auteur du projet « CAUE auteur de l'auteur de l'a



SAVOIE

Original

Des collégiens face aux enjeux de l'urbanisme

Dans le cadre de la concertation engagée par la CALB (communauté d'agglomération du lac du Bourget) et conduite par Savole Vivante et le CAUE de la Savoie sur le développement du te ritoire, et plus particulièrement sur le pôle préfé rificine, et plus particulationment sur le pole préfe-rentelle d'Untersisation de Dumesteux-Clerationd, rentelle d'Untersisation de Dumesteux-Clerationd, les sièleses de 3°° en option DP3 (découvertre professionnelle 3 heures) du collègie Martico ont découvert ou en tout ons redécouvert sous un jour nouveux, un hernain de 50 hau de terrain accolé à leur propre collège, Accompagnies d'un uniforme de la leur propre collège, Accompagnies d'un untersisté du CAUIE (Conseil d'Architectur, d'Un-baristeme et de l'Environnement de la Saxolie et de leure du reconseil suit de leure de la certain de la situation de de leure de la certain de la situation de la situation de la situation de de leure de la certain de la situation de la s de leurs deux professeurs, les élèves ont été in vités à s'imprégner d'un espace qu'ils pensaient

Galce à une immersion au coeur du lieu les Grâce à une immersion au copur du lieu, les élèves ont pu s'informer et se questionner sur le paysage et sur los enjeux d'un tet espace. Quels sont ses atouts et ses contraintes ? Quel rôle joue le relief ? Comment jongler entre l'uri-banisation et la présensation d'un cadro natu-rel ? Comment répondre de munière qualitative can autoence de différent person. 3 A sieux de par l'accession de l'effects de l'une par l'accession de par autoence de différent person. 3 A sieux de par l'accession de l'éfécts de l'accession de par autoence de l'accession de l'accession de par l'accession de l'accession de l'accession de l'accession de l'accession de par l'accession de par l'accession de l'accession de par l'ac aux exigences de différents acteurs ? A eux de



dans la peau de jeunes urbanistes qui participent à un concours (fictif) sur la question de l'urbani-sation de la ZAC des Terraillers.

Afin de se construire une base de travail, les 15 élèves ont procédé à un diagnostic paysager sensoriel sur lequel ils pourront s'appuyer au cours des prochaines séances. Les décou-

ont permis aux élèves de se projeter et d'imaginer le devenir de cet espace. Il leur sera dema dé par la suite de former des petits groupes de travail et de construire leur propre projet afin de partager leurs approches envers l'urbanisme de demain.

SAVOIE

Assemblée générale du CAUE et table ronde

L'assemblée générale annuelle du CAUE (conseil d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement) de la Savole aura lieu le lundi 6 octobre prochain à 15 heures à la maison du lac d'Alguebelette. A l'ordre du jour, le rasport moral du président, Francois Cuchet, et celui d'activité présenté par la directrice, Florence Fombonne Rouvier, les finances, le programme d'actions et budget 2015, le renouvellement de 6 membres élus. Sera effectuée également une présentation d'un exemple d'in une, présentation d'un exemple d'intervention du CAUE en millieu sociaire en 2014 (vidido
"Le collège Marlioz à Drumeltaz-Clarationd et la complexité des projets urbains ". A partir de
17 heures, Tassemblée sera suive d'une table ronde sur le thème de la « filière et construction holis en Pays de Savoie », puis de la visite de la Maison du lac, en présence de Pierre et Rémi Janin, Fabriques Architectures Paysages (lauréat du projet) et se clôturera autour d'une collation

ILS FONT L'ACTUALITÉ

■■ ECO DES PAYS DE SAVOIE Nº10 - 7 MARS 2014

À LA TÊTE DU CAUE DE SAVOIE

Après dix-huit années à la direction du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de Savoie, Bruno Lugaz quitte le département pour diriger le CAUE voisin de l'Ain. Lui succède Florence Fombonne-Rouvier, 45 ans, dont c'est le premier poste de direction. Elle était précédemment urbaniste conseil au CAUE du Gard, en charge des collectivités.



Elle possède également une expérience d'élue, pour avoir été la première adjointe de la mairie de Beauvoisir toujours dans le Gard, mais également vice-présidente de la communauté de communes de Petite Camargue et vice-présidente du conseil syndical du schéma de cohérence territorial du Sud du Gard. Elle prend la direction d'une équipe de huit salariés permanents et trente-deux architectes consul-tants. Depuis une dizaine d'années, Bruno Lugaz a coordonné la rédaction de chartes architecturales et paysagères dans chacun des territoires du département, permettant de partager entre élus, architectes, techniciens et citoyens les questions du paysage, de l'aménagement, de la préservation et de la construction. Dans la continuité, il réfléchissait à la création d'observatoires des paysages de Sayoie.



GLOSSAIRE

ABF	Architecte des bâtiments de France	ENE	Engagement national pour l'environnement
Ad'AP	Agenda d´Accessibilité Programmée	EPCI	Etablissement public de coopération
ADIL	Agence Départementale d'information		intercommunale
	sur le logement	EPFL 73	Etablissement public foncier local de Savoie
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	ERP	Etablissement recevant du public
ALUR (loi)	Loi pour l'accès au logement	FACIM	Fondation d'action culturelle
712011 (101)	et un urbanisme rénové	TAGIN	internationale en montagne
ANAH	Agence Nationale d'amélioration	FNCAUE	Fédération nationale des CAUE
	de l'Habitat	MDP	Mission développement prospective
ASADAC	Agence savoyarde d'aménagement de	MIQCP	Mission interministérielle pour la qualité
	développement et d'aide aux collectivités		des constructions publiques
ASDER	Association savoyarde pour le développe-	MOP (loi)	Loi sur la maîtrise d'ouvrage publique
	ment des énergies renouvelables	OAP	Orientation d'aménagement programmée
ATD	Agence Touristique départementale	ОРАН	Opération programmée d'amélioration de
AUE	Architecture, urbanisme et environnement		l'Habitat
AVAP	Aire de valorisation du patrimoine	PADD	Projet d'aménagement et de développe-
CALB	Communauté d'agglomération		ment durable
	du Lac du Bourget	PCET	Plan climat, énergie territorial
CDAC	Commission départementale	PLU	Plan local d'urbanisme
	d'aménagement commercial	PNR	Parc Naturel régional
CG	Conseil général	PnV	Parc national de la Vanoise
CPIE	Centre permanent d'initiatives	STAP	Service territorial de l'architecture
	pour l'environnement	JIAF	et du patrimoine
DDT	Direction départementale des territoires	SRU (loi)	Loi « solidarité et renouvellement urbain »
DRAC	Direction Régionale des affaires	SCoT	Schéma de cohérence territoriale
	culturelles	SIG	Système d'information géographique
DREAL	Direction Régionale de l'environnement,		
	de l'aménagement et du logement		Union régionale des CAUE
EEDD	Réseau d'éducation à l'environnement	ZPPAUP	Zone de protection du patrimoine

architectural urbain et paysager

et au développement durable





Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Savoie, CS 31802 73018 Chambéry cedex tél. 04 79 60 75 50 fax 04 79 62 67 42

> caue@cauesavoie.org www.cauesavoie.org